

Catégorie
Bicyclette avec
moteur auxiliaire

Marque
MOTOM

Désignation du type / Signe de reconnais.
Ciclo - Motom " 4 8 "

Bordereau-type
N° **690**

Moyens de reconnaissance du type Désignation " Ciclo-Motom " sur réservoir à benzine 2)

N° de châssis frappé A droite, sur fourche arrière, près de la fixation de roue

N° de moteur frappé A droite, en bas sur le bloc cylindre

Constructeur du châssis MOTOM Italiana S. p. A., MILANO (Italie)

Constructeur du moteur MOTOM Italiana S. p. A., MILANO (Italie)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type MOTOMIC 48

Genre Mot. aux. pr. bicycl.

Carburant Benzine

Nombre cy.. 1 Temps 4

Alésage 39 mm.

Course 40 mm.

C.V.-impôt 0,243

Cylindrée totale 47,7 cm³

C.V. frein 1,4

Refroidissement Air

Empl. du moteur En bas, centr.

CHASSIS (Bicyclette)

Nombre d'essieux 2

Entrainement sur roue arrière (chaîne)

1. Frein A pied : Néant

2. Frein (A main : Mécanique, à tambour,

Poignée à droite =

Frein avant

Poignée à gauche =

Frein arrière

Frein de remorque

Direction —

Crochet de remorque —

Nombre de vit. avant 3

Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 40 km/h. *

CARROSSERIE (Bicycl.)

Constructeur MOTOM Ital.

Genre/Forme

Bicyclette

Nombre de portes —

Nombre de places ass. Total 1

Avant 1 Milieu — Arrière —

Nombre de places debout —

Pour motos : Siège arrière Non

Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	— kg.	— kg.	36 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques : Dimension	550 x 50		simples
Capacité de charge (par pneu kg.) par essieu	kg.	kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque	ATTI
Feux de position	—
Feux stop	—
Indicateurs de direction : Syst.	—
Avertisseur	1, électr. 1 ton

X

Syst. anti-éblouissant	Interrupt. s/guidon, à gauche
Feux rouges	1
Eclairage du N° de contr.	—
Emplacement	—
Essuie-glace	—

DIMENSIONS

Voie	}	avant	—	mm.
		arrière	—	mm.
Largeur hors-tout	AV.	670	mm.	
Empatement		1.130	mm.	
Longueur hors-tout		1.780	mm.	
Hauteur (non chargé)		970	mm.	
Garde au sol		150	mm.	
Porte à faux, arrière		—	mm.	
Crochet de remorque (haut, dep. sol)		—	mm.	
Crochet de remorque (porte à faux)		—	mm.	
Diamètre de braquage ext. gauche		—	m.	
Diamètre de braquage ext. droite		—	m.	

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

OBSERVATIONS

Cette attestation remplace le bordereau-type

No. 311.

*) Vhc. équipée d'une roue dentée s/roue arrière de 35 Dents.

Plater souwette ou contact. B. 11.51

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Ce vhc. peut être immatriculé comme bicyclette sv. moteur auxiliaire, en accord sv. ACF du 28.12.1950

2) Vhc. sv. préfixe "12 C" au No. de chasis sont équipés d'un nouv. carburateur (Weber-Motom) et d'un pot d'échappement efficace. Cette exécution voit également la vitesse maximum limitée à 40 km/h Les vhc. de l'exécution sv. préfixe "12 A" doivent être contrôlés quant à leur vitesse maximum pour établir si les modifications nécessaires ont été faites.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 29.6.1948

Zürich, le 9.1.1951

La commission d'expertises-types

Bicyclette avec
moteur auxil.

MOTOM

No.
690

I. No. 690 - Fahrrad mit Hilfsmotor MOTOM

8. November 1951

Bei dieser Maschine, wie auch bei einigen andern Marken, wird das Clakson durch den Motor angetrieben, d.h. bei stillstehendem Motor kann kein Signal abgegeben werden. Deshalb wünscht die Expertenkommission, dass, in solchen Fällen eine Glocke oder Hupe verlangt wird.

I. No. 690 Nr. MOTOM

8. Mai 1951

Es hatte sich herausgestellt, dass dieser am 28.6.48 unter No. 311 als Motorrad typgeprüfte Typ "Motom" nicht ohne weiteres in die Klasse der Fahrräder mit Hilfsmotor gem. BRB v. 28.12.50 eingeteilt werden konnte. Die Anpassung an die Höchstgeschwindigkeit von 40 Km/Std. erfolgte durch das Einsetzen einer sog. Blende am Vergaser, was die Typenprüfungskommission abgelehnt hat, weil die Schabe jederzeit leicht entfernt werden kann.

Voraussetzung zur Zulassung dieser Maschine als Fahrrad mit Hilfsmotor I.No. 690, ist die Verwendung eines Hinterrad-Zahnkranzes von minimal 35 Zähne; alle Fahrgestellnummern mit Zorziffer 12 C sind mit einem neuen Vergaser (ohne Blende) ausgerüstet sowie mit einem neuen Auspufftopf.

Die Firma Motom hat sich verpflichtet, alle in Verkehr gesetzten und noch am Lager befindlichen Modelle des Typs 12 A ebenfalls durch den Hinterrad-Zahnkranz von 35 Zähne, den neuen Vergaser und Auspufftopf auszurüsten.

Modelle, welche diesen Voraussetzungen nicht entsprechen, müssen als Motorräder immatrikuliert werden.